

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 juin 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 23 juin 2016

Publié le 1er juillet 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 21

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	Mme Florence LUCISANO
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
M. François DESEILLE	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Lydie CHAMPION
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUT
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CAMBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	M. Louis LEGRAND	M. Cyril GAUCHER
M. Charles ROZOY	M. Patrick ORSOLA	M. Adrien GUENE.
M. Jean-Claude GIRARD	M. François NOWOTNY	

Membres absents :

M. Michel JULIEN	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Alain HOUPERT	Mme Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
M. Édouard CAVIN	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
Mme Claudine DAL MOLIN	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
M. Yves-Marie BRUGNOT	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. André GERVAIS
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Charles ROZOY
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Océane CHARRET-GODARD pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Gilbert MENUT
	M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD
	M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**Université de Bourgogne - Convention UniversCités - Campus Durable et Citoyen -
Demande de subvention pour le programme de travail 2016**

Par courrier en date du 7 décembre 2015, le Président de l'Université de Bourgogne sollicite de la Communauté urbaine du Grand Dijon une subvention de fonctionnement 2016 pour le Campus Durable et Citoyen – programme de travail 2016.

Depuis 2011, l'Université de Bourgogne a créé son service « Campus durable et citoyen », afin de mettre en œuvre sa politique de développement durable.

Elle est l'une des premières de France à se doter d'une stratégie en matière de développement durable. Cela lui confère un statut d'établissement de référence en adéquation avec ses atouts : une université moderne, consciente des enjeux sociétaux dans lesquelles elle évolue, ouverte sur son environnement socio-économique et sur le monde, à l'écoute des sensibilités de sa communauté et consciente de sa responsabilité.

Le programme de travail du service « Campus Durable et Citoyen 2016 » va se dérouler sur les thèmes suivants :

- Manifestations sur le Développement Durable ;
- Gestion des déchets ;
- Eau et énergie ;
- Plan de déplacement campus ;
- IllicO2 plan Climat Énergie du Grand Dijon ;
- Aménagement Érasme ;
- Mission Égalité Diversité ;
- Navette Pass Press ;
- Centiméo ;

...

L'université de Bourgogne s'est engagée auprès du Grand Dijon pour que l'agglomération dijonnaise soit une référence en matière d'environnement et de développement durable.

Pour l'organisation de ce programme de travail, la Communauté Urbaine du Grand Dijon est sollicitée pour une participation de 9 000 euros.

Il est proposé une subvention de 7 000 euros pour un budget global de 47 500 euros (plan de financement joint).

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 7 000 € à l'Université de Bourgogne, afin de financer le programme de travail énoncé ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 74
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 21 PROCURATIONS